

COMMUNIQUE DE PRESSE

REDUCTION SIGNIFICATIVE DES PERTES D’AIR TAHITI NUI EN 2010.

Le Conseil d’Administration de la SAEML AIR TAHITI NUI s’est réuni hier, mardi 24 Mai 2011 en présence des nouveaux administrateurs de la Polynésie française et notamment Monsieur Oscar Manutahi TEMARU, Président du Pays ; Monsieur Jacqui DROLLET, Président de l’Assemblée ; Monsieur Pierre FREBAULT, Ministre de l’économie, des finances, du travail et de l’emploi et Monsieur James SALMON, Ministre de l’équipement et des transports terrestres. Le conseil a approuvé à l’unanimité le rapport de gestion et les comptes sociaux définitifs de l’année 2010 ; comptes sociaux audités et approuvés par les commissaires aux comptes de la compagnie.

Le Conseil d’Administration a coopté à l’unanimité au poste d’administrateur au sein du collège des actionnaires privés, la société Tahiti Beachcomber SA représentée par Monsieur Richard BAYLEY.

L’Assemblée Générale annuelle se tiendra le 28 juin 2011 à 14 heures.

Retour à un excédent brut d’exploitation positif en 2010.

Activité 2010

Dans un contexte de réduction du nombre de touristes ayant visité la Polynésie française (-4% par rapport à 2009), la compagnie a conservé en 2010 une activité de vols réguliers stable en transportant 3,1 milliards de PKT (passagers-kilomètres-transportés). Grâce à une augmentation de ses parts de marché et une amélioration du nombre de passagers résidents (+1,2% par rapport à 2009) Air Tahiti Nui a ainsi transporté 430.000 passagers embarquant en 2010.

L’offre en SKO (sièges-kilomètres-offerts) ayant légèrement baissé (-3,7% par rapport à 2009), le coefficient moyen de remplissage global de l’année a été porté à 76,3% contre 73,6% en 2009.

	2008	2009	2010	Variation 2010/2009	%
Offre (en millions de SKO)	3 759	3 111	3 107	-4	-0,1%
Trafic (en millions de PKT)	5 568	4 226	4 073	-153	-3,6%
Coefficient de remplissage	67,5%	73,6%	76,3%	+2,7 pts	3,7%

Résultats économiques 2010

Le chiffre d'affaires 2010 s'est établi à 27,4 milliards XPF, en augmentation de 7%, en raison d'une amélioration des recettes passagers de 2,7% (+600 millions XPF) et du développement de l'activité de vols à la demande ayant engendré 1,3 milliard XPF de chiffre d'affaires. La recette au SKO s'est améliorée de 6% en 2010 par rapport à 2009.

L'excédent brut d'exploitation est redevenu positif en 2010 à 1,3 milliard XPF (4,7% du chiffre d'affaires) après avoir été négatif en 2008 et 2009. Cette amélioration de 2,4 milliards XPF de l'EBE est essentiellement due à la hausse du chiffre d'affaires et à un coût carburant, supporté par la compagnie, en baisse de 750 millions XPF (sortie des opérations de hedging ayant impacté les résultats 2009).

Le Résultat Net de l'exercice 2010 est une perte de 354 millions XPF (1,3 % du chiffre d'affaires), soit une amélioration de 1,6 milliard XPF par rapport à l'exercice 2009.

Enfin, la capacité d'autofinancement de l'entreprise est redevenue positive en 2010 en s'établissant à plus de 1 milliard XPF.

En millions XPF	2008	2009	2010	Variation 2010/2009
Chiffre d'Affaires	30 421	25 552	27 382	1 830
Excédent Brut d'Exploitation	-4 023	-1 109	1 294	2 403
Résultat Net	-5 304	-1 959	-354	1 605
Capacité d'autofinancement	-4 937	-1 421	1 036	2 457

Le niveau actuel du carburant pénalisera les résultats de l'année 2011.

Malgré le séisme au Japon, les résultats du 1^{er} trimestre 2011 sont conformes au budget et l'entreprise a bénéficié, sur les quatre premiers mois de l'exercice, d'une croissance de +6% du nombre de clients ayant voyagé sur ses lignes avec une croissance des marchés USA, CANADA et AUSTRALIE à destination de la Polynésie.

A ce jour, la trésorerie disponible est conforme au niveau budgété.

Avec un niveau actuel du kérosène à 126 USD le baril, AIR TAHITI NUI pourrait subir une dégradation de son résultat 2011 (budgété à -811 millions XPF) si le carburant restait à un niveau aussi élevé tout au long de l'année.

Afin de limiter cette dégradation, Cédric PASTOUR, Président Directeur Général de la compagnie a lancé :

- d'une part des actions ayant pour objectif de réduire les coûts d'exploitation sur le deuxième semestre 2011 au travers principalement de renégociations de contrats en cours,
- d'autre part la modification au 1^{er} juillet 2011 de la politique de franchise bagages de la compagnie avec entre autre une diminution de la franchise en classe économique qui passera pour les billets émis à compter de juillet 2011, de 2 à 1 bagage par passager.

Ces premières mesures représenteront une amélioration du compte d'exploitation de la société d'environ 333 millions XPF d'ici la fin de l'année.

Pour Cédric PASTOUR : *« l'entreprise se donne les moyens au travers de mesures concrètes de limiter les conséquences actuelles liées au surcoût du carburant. Notre compagnie poursuivra ses efforts pour réduire ses coûts et continuera à mettre le client au centre de ses préoccupations ; le projet de rénovation des cabines de nos avions avec des sièges neufs et un nouveau système audio vidéo sera ainsi soumis à l'approbation d'un nouveau Conseil d'Administration début juillet ».*
